

Boîte à outils de la coordination sectorielle : La santé publique dans les situations d'urgence

26 juillet 2024

Points clés

- Les programmes de santé publique visent à minimiser la mortalité et la morbidité et à améliorer le bien-être des réfugiés. Ils sont particulièrement importants en cas d'urgence, lorsque la population est particulièrement exposée au risque d'épidémie et aux conséquences du manque d'accès aux services.
- La boîte à outils de santé publique dans les situations d'urgence a vocation à guider le personnel de santé publique du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) dans la mise au point et la coordination d'interventions de santé publique et de nutrition dans les situations d'urgence concernant des réfugiés.
- Elle propose des outils pratiques permettant des évaluations de santé publique rapides et la prise de mesures de santé publique essentielles au cours de la première semaine et du premier mois d'une urgence. Elle contient aussi des outils de coordination tels qu'un cahier des charges type, des aides à l'élaboration d'un plan d'intervention pour les réfugiés, des modèles 4W (qui, quoi, où, quand) et les grandes lignes d'une stratégie de santé publique dans les situations d'urgence. Elle contient enfin des outils de diffusion des informations.

1. Aperçu

La présente boîte à outils de santé publique dans les situations d'urgence est destinée à fournir au personnel de santé publique et de nutrition du HCR, aux coordinateurs interinstitutions et au personnel de santé, de nutrition et autres collaborateurs concernés des outils solides mais simples d'identification des besoins, des capacités et des vulnérabilités en matière de santé publique et de nutrition pendant les premières étapes d'une situation d'urgence concernant des réfugiés. Elle vise aussi à faciliter la coordination des interventions. Elle sert de guide et doit être adaptée au contexte de chaque pays. Elle complète la Stratégie mondiale de santé publique du HCR et les directives afférentes et s'appuie sur les principes du HCR en matière d'intervention

d'urgence énoncés dans le Manuel d'urgence du HCR.

Le HCR n'a pas de mandat de santé dans les situations impliquant des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays. Le pôle Santé est dirigé par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

2. Pertinence pour les opérations d'urgence

Les interventions d'urgence du HCR visent en premier lieu à protéger et autonomiser les personnes contraintes de fuir leur foyer, en particulier les plus vulnérables. La fourniture d'un accès aux soins de santé est un élément essentiel des approches de protection et de programmation du HCR visant à sauver des vies, à protéger les droits des réfugiés et à promouvoir le bien-être. Les programmes de santé publique visent à minimiser la mortalité et la morbidité et à améliorer le bien-être des réfugiés. Ils sont particulièrement importants en cas d'urgence, lorsque la population est particulièrement exposée au risque d'épidémie et aux conséquences du manque d'accès aux services.

Les pays d'accueil sont en première ligne de la prestation de services de santé et de nutrition aux personnes déplacées de force et apatrides. En collaboration avec ses partenaires, le HCR soutient les systèmes de santé nationaux et œuvre pour une inclusion équitable des réfugiés. Des services supplémentaires peuvent s'avérer nécessaires à un accès efficace des réfugiés et des communautés d'accueil aux soins de santé, notamment au début d'une situation d'urgence.

3. Conseils principaux

Le HCR accorde la priorité à la préparation et à la réponse aux situations d'urgence en mettant en œuvre des interventions normalisées et coordonnées en matière de santé publique, de [nutrition](#), ainsi que de [santé mentale et de soutien psychosocial \(SMSPS\)](#).

La présente boîte à outils a vocation à présenter des mesures et des orientations clés permettant de prendre des décisions plus éclairées dans le cadre de l'opération d'urgence sur le(s) site(s) accueillant les réfugiés au niveau infranational et national, et de faciliter, guider, coordonner et suivre les différentes phases de l'intervention. Les outils permettent de comprendre une situation à un niveau suffisamment détaillé pour pouvoir prendre des décisions fondées autant sur les bonnes pratiques que sur des données probantes sur le terrain concernant les besoins, les risques et les capacités existantes.

Le déplacement est souvent associé à des taux élevés de mortalité et de morbidité. Un des principaux objectifs de la plupart des interventions humanitaires est de réduire la mortalité excessive et de réduire au maximum la morbidité et la souffrance évitables.

La capacité de réponse des systèmes nationaux est également très diverse. Les interventions de santé publique dans les situations impliquant des réfugiés nécessitent donc une évaluation rigoureuse de la santé publique et la prise en compte du contexte. Le personnel de santé publique du HCR peut jouer un rôle de rassemblement et de catalyseur en contribuant à

déterminer les besoins de l'intervention nationale et à mobiliser les Nations Unies et les autres partenaires, ainsi que les donateurs des domaines humanitaire et du développement, conformément à une intervention stratégique convenue.

Néanmoins, chaque intervention de santé publique correspond à un ensemble de mesures, de décisions, de programmes et d'interventions survenant en temps opportun. La présente boîte à outils oriente le personnel de la santé publique, de la nutrition et de la SMSPS du HCR quant aux étapes et aux principales mesures nécessaires à chaque phase d'une situation d'urgence concernant des réfugiés. Elle contient des conseils et des outils applicables aux domaines d'intervention suivants :

a) Évaluation rapide des besoins en matière de santé :

En cas de situation d'urgence, la mise en place d'interventions efficaces implique nécessairement une [évaluation rapide et approfondie des besoins de santé](#), qui aide à déterminer les besoins prioritaires de la population affectée et à définir des options d'intervention potentielles dans les domaines de la santé, de la nutrition et de la SMSPS. Dans une situation impliquant des réfugiés, le personnel de santé publique du HCR dirige l'évaluation sanitaire avec le ministère de la Santé et en étroite collaboration avec d'autres partenaires du secteur. La liste récapitulative relative à l'évaluation des besoins des réfugiés dans les situations d'urgence comprend un chapitre sur la santé et la nutrition et vise principalement à aider les collègues qui ne sont pas des professionnels de santé à mener l'évaluation. L'outil d'évaluation de la santé publique complète cette liste récapitulative, qui est principalement destinée aux collègues dépourvus de spécialisation technique. L'outil d'évaluation de la santé publique guide l'utilisateur de la collecte d'informations à la planification des mesures de santé, de nutrition et de SMSPS, en passant par l'évaluation de la situation et des besoins, et fournit aux utilisateurs suffisamment d'informations pour mettre en place une intervention de santé publique. Il est complété par un modèle de rapport d'évaluation.

b) Interventions de santé publique

La prestation de services [de santé, de nutrition et de SMSPS](#) est l'une des composantes d'une réponse globale de santé publique aux situations d'urgence. Lors des premières phases d'une situation d'urgence, l'intervention de santé publique se concentre sur l'identification des besoins vitaux et la réponse à y apporter, ainsi que sur la prestation de services complets dans les meilleurs délais. Généralement, la prestation de services de santé commence au même moment que l'évaluation rapide des besoins de santé. Les résultats de l'évaluation indiquent les priorités et les bonnes pratiques à appliquer pour assurer l'accès aux services de santé dans la phase d'urgence initiale.

Le document sur les mesures prioritaires en matière de santé publique donne un aperçu des principales mesures de santé publique mises en place par le HCR dans les situations d'urgence concernant des réfugiés. Conçues comme une liste récapitulative flexible, ces mesures constituent des indications générales concernant les principales décisions à prendre au cours de la première semaine et des 30 premiers jours d'une situation d'urgence. Le document sur les interventions essentielles en matière de soins de santé primaires présente un ensemble d'interventions à mettre en œuvre dès le début d'une situation d'urgence. Les interventions

doivent être adaptées au contexte local. Le mode de mise en œuvre varie selon que les réfugiés se trouvent dans des camps ou non. Il convient de se concentrer sur le renforcement des services de santé locaux afin de répondre aux besoins des réfugiés et des communautés d'accueil.

c) Coordination en matière de santé, de nutrition et de SMSPS

La mise en place d'une coordination de santé publique est une tâche essentielle dans la phase initiale d'une urgence, tant au niveau national que sur le terrain. Le [modèle de coordination de l'action en faveur des réfugiés](#) définit les mécanismes de coordination des opérations d'aide aux réfugiés et clarifie les responsabilités. Le groupe de travail du secteur de la santé publique et de la nutrition est généralement dirigé par le ministère de la santé en coopération avec le HCR et l'OMS. La coordination du secteur de la santé publique et de la nutrition inclut la nutrition, la santé sexuelle et reproductive et la SMSPS. Des sous-groupes de travail ou des équipes spéciales peuvent être nécessaires dans le cadre d'interventions à grande échelle et requièrent une coordination spécifique.

La boîte à outils propose des exemples de cahiers des charges à adapter au contexte. Elle comprend également un modèle KoBo permettant de collecter des informations 4W sur la santé, la nutrition et la SMSPS, associé à un PowerBI pour l'analyse. Elle contient en outre un aide-mémoire destiné à l'élaboration des composantes spécifiques à la santé publique du plan d'intervention pour les réfugiés. Elle donne un aperçu des domaines principaux auxquels le personnel de la santé publique contribue et comprend des exemples pratiques sur des points clés, y compris les indicateurs.

d) Stratégie en matière de santé publique

Dans les situations d'urgence concernant des réfugiés, et en particulier les situations d'urgence déclarées de niveau 2 ou 3, on peut envisager une stratégie ou un plan spécifique de réponse aux situations d'urgence de santé publique pour guider l'action globale coordonnée de santé publique interinstitutions. Une telle stratégie éclaire les aspects ayant trait à la santé, à la nutrition et à la SMSPS des documents essentiels tels que le plan d'intervention pour les réfugiés. Les plans d'urgence élaborés dans COMPASS doivent également inclure les composantes de la stratégie d'intervention en matière de santé publique. Il convient de tenir compte des liens avec les autres secteurs (eau, assainissement et hygiène ; sécurité alimentaire ; protection, y compris la violence basée sur le genre et la protection de l'enfance ; logement, environnement, etc.). Outre la phase aiguë de la situation d'urgence, le plan stratégique en matière de santé publique doit être intégré aux processus de planification stratégique pluriannuelle des opérations du pays. La boîte à outils propose un modèle de stratégie de santé publique et de nutrition. Elle donne également des orientations sur le contenu d'une stratégie lors d'une situation d'urgence nouvelle.

e) Diffusion des informations et établissement de rapports

Les rapports rédigés pendant les situations d'urgence permettent de diffuser des informations sur la santé publique et la nutrition, d'évaluer la gravité de la situation, de surveiller les tendances liées aux maladies, de guider l'allocation des ressources et de favoriser la coordination des mesures d'atténuation des conséquences de la crise. La diffusion en temps

voulu d'informations transparentes et précises permet aux organisations humanitaires et aux décideurs de prendre des mesures efficaces et efficientes. Pour collecter des données de santé, le HCR utilise le Système intégré d'information sur la santé des réfugiés, y compris le rapport sur les indicateurs de base. La boîte à outils contient un modèle de rapport hebdomadaire interne succinct destiné à informer les collègues du HCR des principales évolutions, ainsi qu'un modèle de rapport mensuel plus détaillé analysant l'action publique.

Phase post-urgence

Les mesures prises au cours de la phase consécutive à la situation d'urgence sont également guidées par la [Stratégie globale pour la santé publique du HCR 2021-2025](#). L'accès aux services doit être élargi aux soins de santé primaires complets. Si, lors de la phase d'urgence, des services complétant l'action du gouvernement hôte sont mis en place, les initiatives d'intégration des services de santé aux réfugiés dans les systèmes nationaux doivent être prioritaires. Ce processus implique dès son commencement une étroite collaboration avec le gouvernement et les acteurs du développement. Cette collaboration facilite son inclusion dans la planification nationale à long terme et les initiatives de développement communautaire, et favorise ainsi un accès durable des réfugiés et des communautés d'accueil à des services de santé nationaux renforcés.

Annexes

[2.1 UNHCR Public Health Assessment Tool](#)

[3.2 Critical primary health care interventions](#)

4. Apprentissage et pratiques de terrain

[« An Introduction to Public Health in Refugee Settings » \(Introduction à la san...](#)

5. Liens

[Santé et nutrition](#) [Modèle de coordination pour les réfugiés HCR et santé publique](#) [Manuel Sphère](#)

6. Contacts principaux

Section de la santé publique, Division de la résilience et des solutions

hqphn@unhcr.org